



Toujours déterminés à refuser la réforme des retraites Macron-Borne-Dussopt ! L'exceptionnelle mobilisation à l'INRAE se confirme

Depuis le 19 janvier, la mobilisation contre la réforme des retraites ne cesse de s'amplifier et ce sont déjà sept manifestations qui se sont déployées dans tout le pays, dont certaines avec un taux de participation égalant ou battant des records historiques. Tous les secteurs professionnels, dans le privé et le public, se sont fortement engagés dans les grèves et manifestations. La réforme de Macron Borne et Dussopt vise spécialement les femmes qui ont mis en avant leurs revendications le 8 mars, qui fera date pour son niveau de mobilisation et de revendications, et a pris toute sa place dans la lutte contre cette réforme.

A l'unisson du reste du pays, l'INRAE montre une force et une diversité de participation exceptionnelle, avec des actions dans quasiment tous les sites de l'INRAE organisées par les personnels présents, fonctionnaires ou contractuels. Partout, les représentants des différentes organisations syndicales mobilisent ensemble.

Les agents INRAE ont ainsi été plus nombreux que jamais en grève, les 19 janvier et 7 mars notamment avec respectivement 1147 et 1059 agents déclarés grévistes selon les chiffres de la Direction (chiffres minimaux du fait de la forte irrégularité des remontés des unités aux SDAR...). Un tel niveau de participation des collègues à l'INRAE n'avait jamais été vu depuis la mise en place de la retenue d'une journée entière de rémunérations en cas de grève dans la Fonction Publique d'Etat (*) en 2003 (*disposition combattue depuis en justice par la CGT qui vient d'obtenir gain de cause auprès du Comité européen des droits sociaux qui a condamné la France pour atteinte au droit de grève*). Des caisses de grève ont été mises en place dans plusieurs centres.



La participation aux manifestations interprofessionnelles appelées par les confédérations syndicales a également été particulièrement forte pour les agents INRAE avec, pour ne citer que celle du 7 mars, plus ou près d'une centaine de participants pour des gros centres INRAE comme Toulouse, Montpellier, Rennes, Clermont Ferrand,... mais aussi plusieurs dizaines pour des centres plus petits comme Avignon, Poitiers (Lusignan), Angers, Orléans... En famille et en toute sérénité, nos collègues se sont joints aussi à des cortèges impressionnants dans des petites villes comme à Niort avec 15 collègues en manifestation.



A Versailles, Orléans, Lusignan, Montpellier, Clermont Ferrand, sur le campus de Saclay... les banderoles installées sont entretenues et affichent le refus unitaire de l'allongement de cotisation et de report de l'âge de la retraite. Jamais on n'avait vu de tels mots d'ordre devant des centres INRAE tenir aussi longtemps !

Avec la surdité accentuée du gouvernement et la révélation de la vraie nature de la réforme, l'absence complète de sincérité dans les mesures "compensatrices" prétendument dédiées à en réduire l'impact auprès des

plus désavantagés, un durcissement du mouvement s'impose de plus en plus. De très nombreux agents INRAE ont participé à des opérations de filtrage sur les rond points, soutiennent sur le terrain les piquets devant les installations électriques ou gazières, les entreprises du privé en grève, etc.

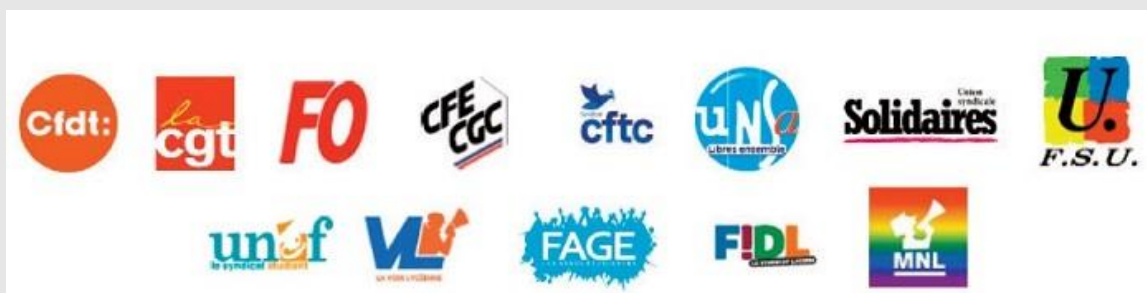
Ils soutiennent les blocages de lycée ou d'université qui commencent, ils soutiennent les grèves des éboueurs, les grèves des agents SNCF, de la RATP et des transports urbains.

Totalement coupé du pays, le gouvernement entend faire comme si rien ne se passait. La manifestation du 15 mars lui administre un cinglant démenti s'il espérait la résignation et la baisse de l'intensité de la lutte contre ses projets. Nous étions des centaines à nouveau à défiler à Toulouse, Avignon, Clermont, Lyon, Montpellier, Nancy, Orléans, Paris, Poitiers, Rennes, Nantes...

Avec l'intersyndicale confédérale, la CGT-INRAE invite les personnels à poursuivre les actions ce 16 Mars, par la grève, par la participation à toutes les initiatives de blocage et aux rassemblements devant les permanences des députés prévues pour empêcher l'adoption de cette loi scélérate.

92% des salariés et plus de 70% de la population exigent le retrait de cette réforme injuste. Quoi qu'il se passe cet après-midi à l'Assemblée Nationale, cela ne changera pas notre détermination et notre lutte pour la voir aller aux oubliettes. Comme ce qui s'est passé avec le Contrat Premier Embauche en 2006.

[Communiqué de l'intersyndicale – 15 mars 2023 : « Après le 15 mars, l'intersyndicale toujours déterminée à combattre ce projet de loi »](#)



L'intersyndicale toujours déterminée à combattre ce projet de loi

Depuis le 19 janvier, lors de huit journées de grève et de manifestations appelées par l'intersyndicale, les salarié-es, jeunes, retraité-es, et plus largement toute la population ont massivement exprimé leur rejet du projet de réforme des retraites porté par le gouvernement. Ce mercredi, plus d'1,5 million de personnes ont manifesté.

Ce refus très majoritaire du report de l'âge de départ en retraite à 64 ans et de l'allongement de la durée de cotisation est confirmé avec constance : 70% de la population et 94% des actifs sont opposés à cette réforme.

Le gouvernement a usé de tous les artifices constitutionnels pour que les débats parlementaires soient limités. Cette attitude relève du déni démocratique, au mépris de l'expression très majoritaire de la population et de la démocratie sociale, elle est aussi indigne que dangereuse.

Demain, jeudi 16 mars, les secrétaires généraux et présidents des organisations syndicales tiendront une conférence de presse devant l'Assemblée nationale à 12h30.

L'intersyndicale appelle solennellement les parlementaires à voter contre le projet de loi. Ce refus serait ainsi conforme à la volonté générale qui s'est exprimée largement dans le débat public.

L'intersyndicale soutient et se félicite de la détermination des jeunes, des travailleuses et travailleurs de tous les secteurs professionnels mobilisés et les invite à poursuivre les actions demain 16 mars journée de l'examen de cette réforme à l'Assemblée Nationale.

L'intersyndicale se réunira à nouveau à l'issue de l'examen du projet de loi.

Paris, le 15 mars 2023

Ensemble, soyons plus forts, rejoignez la CGT !



**Bulletin d'adhésion à retourner
à la CGT-INRAE**

Porte de Saint-Cyr, RD 10,
78210 Saint-Cyr l'École
ou cgt@inrae.fr



Centre INRAE :

Qualité (M. ou Mme) : NOM :

Prénom : Date de naissance : .../.../.....

Corps : Grade :

E-mail :